

# SELARL JURIDIS-LR

Société d'avocats, 7, avenue Pierre-Verdier - 34500 BÉZIERS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

# UN STUDIO et un EMPLACEMENT DE PARKING

**sis Résidence Le Génois - 4, rue de Volvire-de-Brassac à CAP-D'AGDE (34300)**

Visite le mardi 20 janvier 2026 de 14 h 30 à 15 h 00

L'adjudication aura lieu le **MARDI 3 FÉVRIER 2026 à 11 heures**  
en l'audience des Criées, Salle numéro 1 du tribunal judiciaire de Béziers, palais de Justice,  
93, avenue du Président-Wilson, 34500 Béziers

A la requête de :

La CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Société coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L 512-20 à L 512-54 du Code Monétaire et Financier et par l'ancien livre V du Code Rural, dont le siège social est à Amiens (80000), 500 rue Saint-Fuscien, immatriculée au RCS d'Amiens sous le numéro 487 625 436, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés es-qualité audit siège.

Ayant pour avocat la SELARL JURIDIS-LR, agissant par Maître Corinne PAQUETTE-DESSAIGNE, avocat inscrit au barreau de Béziers et y demeurant 7, avenue Pierre-Verdier, 34500 Béziers,

Ayant pour avocat plaident Maître François MEURIN, avocat associé de la SELARL TOURAUT AVOCATS, société d'avocats inter-barreaux dont le siège est à Meaux (77100) 26, rue des Cordeliers.

Et consistant en :

- le lot numéro 70 de l'EDD : un studio d'une superficie Carrez de 24,01 m<sup>2</sup> sis au deuxième étage du bâtiment B portant le numéro 26,

Et les 37/10 000èmes des parties communes générales,

- le lot numéro 390 de l'EDD : un emplacement de parking portant le numéro 119 du plan.

Et les 2/10 000èmes des parties communes générales.

Règlement de copropriété : acte reçu par Maître MONTREDON, notaire à Saint-Gilles le 28 août 1980 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Béziers le 1er octobre 1980 volume 3603 numéro 1.

## DÉSIGNATION

Dans un ensemble immobilier dénommé « Le Génois » sis 4, rue de Volvire-de-Brassac à Agde (Hérault) cadastré section NZ numéro 18 lieudit « 4, rue Volvire-de-Brassac » pour une contenance de 1 hectare 1 are et 63 centiares,

## OCCUPATION

Il semble s'agir d'un bien à usage de résidence saisonnière qui au jour du procès-verbal de description (17 janvier 2024) ne semblait pas occupé.

# MISE A PRIX : 24 000 €

## FRAIS

Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en **sus** du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge du tribunal judiciaire de Béziers ou en consultation gratuite sur le site [avoventes.fr](http://avoventes.fr)

Fait et rédigé par la SELARL TOURAUT AVOCATS, société d'avocats poursuivante, à Meaux, le 3 décembre 2025.

### S'adresser pour les renseignements à :

- Maître Corine PAQUETTE-DESSAIGNE de la SELARL JURIDIS-LR, avocats au barreau de Béziers (téléphone : 04 67 28 29 69),
- la SELARL TOURAUT AVOCATS, société d'avocats Inter-barreaux dont le siège est à Meaux (ligne directe secrétariat : 01 60 09 99 65).
- Cabinets secondaires : Paris, Melun et Chessy.
- [www.touraut-avocats.com](http://www.touraut-avocats.com)

Pour enchérir le ministère d'un Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Béziers est obligatoire.

Un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre de la CARPA SEQUESTRE est obligatoire.